VOTEZ la cgt INRAE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANT.ES DU PERSONNEL

CSA spécial du Centre INRAE Jouy-en-Josas – Antony (CSAS / F3SCT)

du 3 au 10 décembre 2026

Toutes et tous, titulaires comme non titulaires d'INRAE, nous sommes appelé.e.s à élire, par vote électronique, nos représentant.e.s au Comité Social d'Administration Spécial de centre (CSAS), qui intègre la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT).

Le CSAS est l'instance locale consultative qui traite de la vie du centre sur des aspects ressources humaines (formation, CVPP, restructuration d'unité…) et sur les conditions logistiques de travail (infrastructures, projets immobiliers, télétravail, etc.).

La F3SCT traite tous les aspects de santé physique et mentale, d'hygiène et sécurité, de conditions de travail impactant la santé des agent.e.s.

En votant pour la CGT au CSAS, vous permettez à vos représentant.e.s d'agir à la fois :

- sur les **grandes orientations du centre** : emplois, organisation, mutualisations, externalisations, immobilier, plateformes.
- sur vos **conditions concrètes de travail** : charge de travail, risques socio-organisationnels, locaux, équipements, médecine du travail, accidents du travail, télétravail, droit à la déconnexion, restauration.

NOTRE BILAN, NOS ENGAGEMENTS

En CSAS et en F3SCT, la CGT a porté les revendications des personnels : **emplois, carrières, rémunérations, santé, sécurité et formation.**

- ✓ **La parole des personnels enfin reconnue :** portée par la CGT, la mobilisation de l'ensemble des membres de la F3SCT, qui ont refusé pendant plus d'un an de signer les PV tant que seul le nombre de signalements était mentionné, a permis d'obtenir que les signalements des collectifs y figurent. Une avancée essentielle pour rendre visibles les difficultés rencontrées et permettre leur suivi.
- ✓ **La défense de chacune et chacun pied à pied :** nous avons accompagné les agent·es en difficulté, quels que soient leur statut (titulaires, contractuel·les, doctorant·es); nous avons alerté sur les inégalités d'avancement auprès des présidences des CVPP et défendu l'accès à la formation.
- ✓ **Des conditions de travail pour toutes et tous :** nous avons alerté sur les projets immobiliers (« Cœur de Centre », bâtiment 400) et sur la situation des personnels prestataires, trop souvent oubliés.
- ✓ **A Jouy-en-Josas, une mobilisation concrète pour la sécurité :** nous avons obtenu des avancées pour sécuriser le portail d'entrée et fluidifier la circulation, notamment en autorisant le passage des cyclistes par ce portail, plus sûr qu'un portillon inadapté.
- ✓ **Face aux canicules, des protections à obtenir :** nous avons demandé la mise à disposition d'espaces rafraîchis et de ventilateurs, ainsi que des mesures adaptées à tous les personnels, notamment celles et ceux qui ne peuvent pas télétravailler.

NOS PRIORITÉS POUR 2027-2030

Le Schéma de Centre annonce des transformations préoccupantes : baisse des effectifs, recrutements difficiles, surcharge de travail, mutualisations et projets immobiliers. **Les personnels ne doivent pas en payer le prix !**

- ➢ **Des emplois, pas des suppressions :** lutter, dans et hors les instances, contre la précarité; recruter selon les besoins, remplacer les départs, titulariser les contractuel·les et préserver les compétences.
- ➢ **Des réorganisations concertées :** évaluer avec les personnels les conséquences des réorganisations sur les effectifs, les missions et la charge de travail ; ne rien imposer sans dialogue ni garanties.
- ➢ **Des projets immobiliers transparents et soutenables :** rendre lisibles les choix du « Cœur de Centre »; refuser toute densification des espaces ou libération de bâtiments, au détriment de la santé, des conditions de travail, des missions.
- ➢ **Une transition écologique qui améliore le travail :** mieux isoler les bâtiments, réduire leur consommation énergétique et les adapter aux évolutions climatiques, sans dégrader les conditions de travail.
- ➢ **La santé au travail, une priorité :** prévenir les risques professionnels, agir sur les causes organisationnelles de la souffrance au travail et du malaise, et obtenir des moyens nécessaires pour améliorer les conditions de travail.
- ➢ **Des carrières et des salaires plus justes :** garantir la transparence des promotions et des primes, assurer l'égalité de traitement, intégrer les primes au salaire et lutter contre les inégalités de carrière.
- ➢ **Ne laisser personne de côté :** accompagner les agent·es en difficulté , quel que soit leur statut, et garantir un accès effectif à la formation.

Pas de dialogue social de façade : des réponses, des moyens, et des actes !

Voter CGT, c'est renforcer une représentation qui porte vos revendications, défend vos droits et exige des engagements concrets. Ensemble, faisons entendre notre voix !